



Organismes régionaux présents ou représentés :

AEROMODELISME - AERONAUTIQUE - AVIRON - BADMINTON - BASKET-BALL - BOXE - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUBS DE LA DEFENSE - CYCLISME - CYCLOTOURISME - ECHECS - EPGV - EQUITATION - ESCRIME - ETUDE ET SPORTS SOUS MARIN - FOOTBALL- FOOTBALL AMERICAIN - FSCF - GOLF - HANDBALL - HANDISPORT - HOCKEY SUR GAZON - KARATE - MEDAILLES JEUNESSE ET SPORT - NATATION PECHEES SPORTIVES - PETANQUE ET JEU PROVENCAL - ROLLER SKATING - RUGBY - SPELEOLOGIE - SPORT AUTOMOBILE - SPORT UNIVERSITAIRE - SQUASH - TENNIS DE TABLE - TIR A L'ARC - TWIRLING BATON - USEP - UFOLEP - UNSS - VOL A VOILE - VOLLEY BALL.

Organismes régionaux absents excusés :

AIKIDO - ATHLETISME - BASEBALL - BILLARD - BOWLING ET SPORTS DE QUILLE - CANOE KAYAK - COURSE ORIENTATION - JUDO - MONTAGNE ET ESCALADE - MOTOCYCLISME - CLUBS OMNISPORTS - PARACHUTISME - POLICE FRANCAISE - RANDONNEE PEDESTRE - SPORT ADAPTE - SPORT POUR TOUS - TENNIS - TIR - TRIATHLON - VOILE

Organismes régionaux absents :

GYMNASTIQUE - HALTEROPHILIE - HOCKEY SUR GLACE - KICK BOXING - LUTTE- CLUBS OMNISPORTS - SPORTS DE GLACE

Organisme régional non adhérent mais invité :

DANSE

Assistent :

Les membres du Comité directeur (ne représentant pas une ligue ou un Comité régional) : Philippe CORNU, Jean-Paul CUZON (trésorier), Patrice DOCTRINAL (Vice-président), Daniel GOUGEON (Vice-président), Christian LECUYER (Vice-Président), Daniel-Yvan RICOUR, Jean ROS, Bruno SIMON (Vice-président),

Membres absents excusés : Marie Noëlle NIVEAU (secrétaire générale), Christian PRIVAT.

Les membres de droit : Paul CARRE (CDOS Cher), Pierre-Henry LAVERAT (CDOS Indre-et-Loire)

Membres de droit absents excusés : Dominique AGUILLON (CDOS Indre), Michel GUILLEMETTE (CDOS Eure-et-Loir), Joël DEBUIGNE (CDOS Loir-et-Cher), Alain BOYER (CDOS Loiret).

Salariés présents : Yohan KORMAN, Alicia MAINFERME, Fanny PARMENTIER, Déborah TESI, Marie-Anne TOURAULT et Laurence VIOLET.

Rapport de la commission des vérificateurs des pouvoirs

Le responsable de la commission juridique du CROS Centre Val de Loire, Jean Ros, précise que le quorum est atteint (38 / 67).

Par conséquent, l'Assemblée générale extraordinaire peut commencer et valablement délibérer.

Ouverture de l'assemblée générale par le Président

Le président Jean-Louis Desnoues ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Il précise l'objet de cette convocation et indique que chacun a été destinataire du document en amont de cette assemblée générale.

Résolution

« En application de la résolution adoptée lors de l'Assemblée Générale du CNOSF le 26 mai 2016 dans le cadre de la mise en place de la réforme territoriale de ses relais régionaux, l'Assemblée Générale du CROS Centre-Val de Loire approuve la prolongation du mandat du Comité Directeur et du Président élus le 23 mars 2013 jusqu'au 31 mars 2018 au plus tard. La prolongation du mandat s'applique également aux membres des commissions élus et/ou désignés pour le mandat en cours.

Les membres du comité directeur et le Président du CROS seront ensuite élus pour un mandat s'achevant à l'occasion de l'Assemblée Générale suivant les Jeux Olympiques de 2020. »

Vote sur la résolution

L'assemblée générale extraordinaire vote à l'unanimité cette résolution.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Le point à l'ordre du jour étant épuisé, le président Jean-Louis Desnoues clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 18h15.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire générale

Président